

CR du Rassemblement devant la Préfecture de Région à Toulouse, le 09 décembre 2025

Documents, photos et tract sur [le drive public CGT CAUE](#)



L'ÉTAT VEUT LIQUIDER LES CAUE !
ARRÊT IMMÉDIAT DES LICENCIEMENTS DANS LES CAUE !
MAINTIEN DE TOUS LES CAUE ET DE LEURS MISSIONS D'INTERÊT PUBLIC !

Nous avons organisé un rassemblement régional de représentant-es de CAUE à Toulouse pour demander une audience syndicale à la DRAC et à la Préfecture de Région.

(cf courrier de demande de RDV)

L'action fait suite au rassemblement du 05 novembre, à Saint-Lô, contre la fermeture du CAUE de la Manche et à celui du 13 novembre à Albi lors des assises des Départements de France.

CAUE représentés à l'action : **Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Lot, URCAUE, Ariège et Gironde !**

Au total, 15 salarié-es représentant-es de CAUE (syndiqué-es ou non) et quelques soutiens. L'action était ouverte à toutes et tous, y compris la CFDT (qui n'a pas souhaité relayer), l'Ordre des Architectes (CROA) ... Nous avons eu le soutien d'un représentant CGT Finances Publiques et d'une représentante CGT de l'Ecole d'Architecture Toulouse que nous remercions.

Échanges sur place

- Entre collègues sur la situation de nos CAUE respectifs à l'échelle Occitanie et aussi avec la Gironde pour élargir le sujet nationalement. La veille, la gouvernance du CAUE du Lot a obtenu un article de presse pertinent sur la situation des CAUE : <https://medialot.fr/les-caue-de-france-menaces/>

- Avec la CGT des Finances Publiques 31 qui nous confirme que RIEN n'est réglé et que ce ne sera pas le cas avant longtemps. Sur le Département de Haute-Garonne il n'y a que deux agents en charge de recouvrer la TA et qui doivent faire parfois les calculs à la main car le logiciel n'est pas au point. Le stock DDTM (géré à Albi) ne sera pas traité en totalité (caducité de l'impôt après 3 ans). Les agents travaillent dans de mauvaises conditions et en cas d'arrêt maladie la situation peut vite basculer.

- Avec la CGT de l'Ecole d'Architecture qui a relayé l'action et va proposer une motion de soutien aux CAUE auprès de son CA. Cependant il y a eu des remaniements au Ministère de la Culture et nous dépendons désormais de directions différentes. Nous allons nous rapprocher de la CGT Culture du ministère central.

- Avec l'assistant parlementaire d'Hadrien Clouet (député LFI - 1^{er} circo du 31), présent tout du long pour mieux comprendre le sujet.

La CGT Finances Publique a également remis à la Préfecture de Région un courrier de soutien aux CAUE en pointant la persistance du problème de collecte de la TA et de leur manque de moyens.

Contenu de l'audience avec la Préfecture de Région et la DRAC

Concernant l'utilité des CAUE, la DRAC a affirmé son soutien et sa préoccupation, y compris pour garantir l'esprit de la loi de 1977, à savoir notre indépendance et donc notre gratuité. Nous avons rappelé à ce titre la responsabilité de l'État de s'impliquer dans les gouvernances des CAUE, via le rôle du Préfet, de la DDTM et de l'ABF.

Avec l'aide de la CGT Finances Publiques nous avons bien clarifié que le problème ne vient pas d'une baisse de la construction et que les problèmes de perception de la TA sont toujours d'actualité et ne seront pas résolus avant 2 à 3 ans. Le Lot a témoigné d'une baisse de TA de 85 % en rapport à une baisse de la construction de 13 %. Sans solution d'urgence les CAUE vont fermer ou fortement réduire les équipes en 2027. Nous avons précisé que réformer les modalités de perception de la TA en catastrophe ne ferait qu'ajouter de la confusion dans les DGFIP et qu'il fallait concerter les syndicats en amont.

Sur la question d'une évolution structurelle du modèle de financement des CAUE (via la TA ou pas), nous avons aussi convenu que ce n'était pas l'urgence et que le débat, en temps utile, devrait être posé par le Ministère avec les CAUE, les syndicats, les élus locaux. L'esprit de la loi de 1977, la gratuité et un financement public par l'État restant notre revendication, largement portée par les salarié-es.

Nous avons demandé de faire remonter aux tutelles concernées que la situation des CAUE était URGENTE et que des solutions doivent être trouvées indépendamment des débats parlementaires dont l'issue est incertaine. Nous avons pointé que le courrier de la CGT nationale était toujours sans réponse, idem pour les questions des parlementaires, malgré les nombreux soutiens des CAUE. Nous avons accusé le silence total du Ministère de la Culture dans la crise des CAUE alors que c'est lui qui devrait être garant de la loi de 1977 et donc chef de file auprès des autres ministères sur ce sujet pour trouver des solutions.

→ La DRAC nous a signifié partager globalement nos inquiétudes et faire remonter le sujet au niveau ministériel.

→ La Préfecture de Région va également voir avec le Préfet pour faire suivre le CR de notre réunion.

Au niveau régional, nous avons souligné qu'une partie des DPT pallient à la défaillance de l'État en aidant les CAUE par divers mécanismes. Ce n'est pas normal et pas durable pour 2027 : sans sortie de crise par l'État, les Départements ne continueront pas indéfiniment de soutenir les CAUE et 2027 sera une année de destruction des CAUE. Tant que les budgets ne sont pas votés, la situation reste très fragile. Sachant que certaines équipes ont déjà été réduites ces dernières années. Nous avons perdu 10 % des emplois en CAUE sur la Région en 2025 (soit moins que la moyenne nationale), nous sommes désormais 122 salarié-es pour 13 CAUE. Il y a par ailleurs 4 CAUE déjà en grande difficulté pour 2026 en Occitanie (Lozère, Tarn-et-Garonne, Ariège, PO).

Nous avons demandé une coordination de la Préfecture de Région, de la DRAC et de l'URCAUE Occitanie pour intervenir sur les situations critiques et trouver des solutions à la crise. Nous avons demandé d'explorer la possibilité d'avances de Bercy auprès des CAUE en situation critique (comme proposé par Bercy devant le Sénat le 18-11-2025 !).

→ La Préfecture de Région devrait centraliser et faire remonter à la DRAC les chiffres de la TA départementale de chaque départements via la DRFIP pour une meilleure visibilité globale.

→ La DRAC nous a demandé d'avoir des chiffres plus précis sur les budgets de chaque CAUE : le taux d'imposition départemental, le taux de répartition CAUE/ENS, le niveau des subventions complémentaires ... Demande transmise à l'URCAUE.

→ Sur la base de ces infos et d'un échange avec l'URCAUE, il a été question d'une note spéciale du Préfet de Région et DRAC auprès des Préfets de Départements, pour les sensibiliser au sujet et pour intervenir en cas de situation de crise.

Enfin, nous avons souligné que des CAUE avec des effectifs trop réduits ne peuvent pas effectuer leurs missions correctement et qu'il y a une taille critique nécessaire pour éviter la spirale de la fermeture programmée. En Occitanie, les CAUE en difficulté doivent être renforcés pour survivre à la crise et effectuer leurs missions dans les territoires. La DRAC semble partager le constat.

Article de presse sur l'action

<https://www.batiactu.com/edito/crise-caue-occitanie-salaries-greve-recus-par-prefecture-73140.php>

La suite au niveau régional ?

- Les informations ont été transmises à l'URCAUE Occitanie pour prendre le relai avec la Préfecture de Région et la DRAC.
- Nous continuerons de suivre au niveau régional l'évolution des situations et les informations.
- Nous gardons les contacts DRAC et Préfecture de Région sur le plan syndical en cas de besoin.
- Notre mobilisation continue !

